
Aménagement urbain de l'Agglomération MOULINOISE intégrant un second pont sur l'Allier

Observations déposées le 12/09/2019

Observation N° 11

12/09/2019 20:04:57

Anonyme

bonjour,
utilisatrice et habitante de la Madeleine je pense qu'un 2ème pont est utile ainsi que des aménagements pour les cyclistes (que j'utilise tous les jours en prenant bien des risques sur le pont) beaucoup plus sécurisés qu'aujourd'hui. Tous ces travaux et réaménagements donneront une autre dynamique à notre ville tant sur le plan esthétique que pratique. je trouve que c'est une bonne chose d'avoir pensé à notre pont de fer , bien vu, j'ai hâte d'y passer à vélo. cordialement,

Observation N° 12

12/09/2019 21:00:42

Anonyme

Bonjour, je comprend l'intérêt d'un deuxième pont qui permettrait de rénover et entretenir notre beau pont Régemorte. Cependant je me questionne sur son emplacement. Les travaux réalisés pour quelques milliers d'euros il y a quelques années pour aménager les abords de la piscine vont donc être détruits? Quel gâchis... Nous allons donc avoir un afflux de circulation où nos enfants ont leurs activités ? (piscine, stade, skate parc ...) posant des questions quant à leur sécurité, la pollution sonore, visuelle... quelle belle vue nous aurons de la piscine sur ce nouveau pont et vice-versa... Les bords de l'Allier sont naturels et sauvages en aval du pont quel dommage d'amener tant de béton.
Et que fait on de la salle de tennis laissé à l'abandon? Une verrue dans ce paysage?
Alors oui pourquoi pas un deuxième pont même si ce ne sont pas les "bouchons" qui peuvent le motiver mais pas à cet endroit ... ce n'est pas de ce côté qu'afflux la circulation et à mon sens les équipements sportifs déjà en place et en cours contre-indique totalement du lieu.

Observation N° 13

12/09/2019 21:28:39

Anonyme

La construction d'un 2ème pont est indispensable pour la bonne circulation des usagers et éviter les bouchons. Et d'autres part que les villes voisines soient mieux desservies et gagnent en attractivité.

Envoyé : mercredi 11 septembre 2019 21:10

À : Déclaration Utilité Publique <dup@agglo-moulins.fr>

Objet : Enquête publique : 2ème pont à Moulins

Importance : Haute

Marie-Odile LESORT

50 route de Montilly

03000 MOULINS

mo.lesort@orange.fr

Messieurs les commissaires enquêteurs,

Enfin un deuxième pont à Moulins ! j'en suis très contente !

J'habite 50 route de Montilly à Moulins, soit à 100 m environ du nouveau rond-point. Je suis donc très concernée par les aménagements envisagés. De plus, j'utilise quotidiennement mon vélo pour me rendre à mon travail en centre-ville.

J'ai donc quelques remarques et interrogations concernant l'évolution de la circulation :

- Route de Montilly :

Actuellement, la limitation à 50 km/h devant chez moi est très rarement respectée. A partir d'Intermarché, les automobilistes se sentent en zone rurale et accélèrent très fortement ! (il est d'ailleurs très dangereux de rentrer ou sortir de ma cour quelle que soit l'heure !). Le nouveau rond-point obligera les chauffards à ralentir au dernier moment pour sortir de la ville, ce qui augmentera encore plus les nuisances. Il serait donc souhaitable de prévoir des ralentisseurs de type dos d'âne, ou des chicanes entre Intermarché et le nouveau rond-point, afin de faire respecter la limitation de vitesse de cette zone urbaine.

- Levée de la Charbonnière :

Le nouveau pont étant accessible aux modes doux, il serait souhaitable que la Levée de la Charbonnière soit interdite aux véhicules à moteur, sauf bien sûr pour l'accès des riverains. Un aménagement piétons et cyclistes arboré, avec des bancs, entre les deux ponts serait agréable.

- Circulation des cyclistes :

J'ai lu dans le diagnostic de la situation actuelle (pièce C : point 2.1.2) que les vélos ne représentaient qu'une très faible part du trafic ! et pour cause ! emprunter le pont Régemortes sur la voie roulante, c'est jouer à la roulette russe ! Bon nombre de mes voisins n'osent pas « passer » le pont ! Moi-même j'emprunte le trottoir notamment le matin pour rejoindre le quartier des Mariniers.

J'ai bien noté que le nouveau pont comportait un aménagement pour le mode doux ! parfait ! mais en sortant du pont, que se passera-t-il, notamment cours de Bercy ?

Actuellement, les cours de Bercy (D 528) et le rond-point près de l'hôpital font partie des zones les plus dangereuses pour les cyclistes de la ville. En effet, les voitures, stationnées de part et d'autre de la voie roulante, sortent des parkings avec peu de visibilité à cause des arbres et s'arrêtent sur la bande cyclable. Sur ce secteur, en tant que cycliste, il faut porter toute son attention sur les véhicules stationnés susceptibles de bouger plutôt que sur la route !

Je propose donc dans ce secteur, qu'il n'y ait qu'une seule sortie de chaque côté pour les véhicules, qu'elle soit bien dégagée et identifiée et que des barres de protection soient installées d'un bout à l'autre des cours (de la porte de Paris à l'Allée des soupirs) afin que le nez des automobiles ne dépasse pas sur la voie cyclable et surtout qu'il soit impossible de passer ce trottoir n'importe où. Une autre suggestion serait de transformer la petite voie qui longe les habitations des cours de Bercy en piste cyclable (en conservant l'accès aux riverains).

De plus une bande cyclable latérale dans le giratoire de l'hôpital est une aberration car cela laisse penser aux automobilistes que le cycliste va sortir immédiatement. Il faut absolument éviter ce genre d'aménagement. Il en est de même dans les courbes où les véhicules empiètent sur la bande cyclable sans s'en rendre compte !

Je propose donc que dans le secteur du nouveau pont, les ronds-point (les 2 nouveaux à chaque extrémité du futur pont et cours de Bercy) ne soient surtout pas aménagés avec une bande latérale qui ne peut pas être respectée par les cyclistes, mais qu'une voie réservée aux vélos et à l'écart des ronds point soit créée.

Je pense qu'il faudrait profiter de ce réaménagement de la circulation en ville pour prévoir un « plan vélo » ambitieux en développant des cheminements sécurisés et limiter au maximum la trop forte promiscuité avec les véhicules motorisés.

Telles sont mes interrogations et suggestions sur ce projet important.

En espérant obtenir votre avis sur mes propositions d'aménagement.

Cordialement

Marie-Odile LESORT

M^r NORÈX Philippe. La me des magnets 0300 Malin

Bonjour, voici ma question. étant donné que nous habitons me des magnets à 20m au est en face le panneau du 2^e Post., est-ce que les travaux vont venir jusqu'ici et si il ne vient pas jusqu'ici est ce que cela va modifier la sortie et l'entrée me des magnets par la route de montilly.

En vous remerciant par avance.

Philippe Norèx

Envoyé : jeudi 12 septembre 2019 14:15

À : Déclaration Utilité Publique <dup@agglo-moulins.fr>

Objet : 2eme pont enquête publique

Nous somme dans une nouvelle ère économique, et dans contexte médiatique écologique permanent, ou la pollution automobile est définitivement considérée comme un fléau sanitaire, et ou la santé publique est au cœur de nos préoccupations.

Comment peut on imaginer qu'un axe routier puisse survoler notre seul complexe sportif, comprenant un terrain de sport, une piste d'athlétisme, une piscine ?

Certe très esthétique pour le conducteur qui pourra bénéficier d'une beau point de vue "vert" sur l'Allier, mais quel bénéfice pour les sportifs, de plus en plus nombreux ?

Que pensera t'on de ce choix dans les prochaines décennies ? Comment sacrifier une structure sportive existante et dans l'air du temps au profit d'un choix de circulation déjà dépassé ?

S'il faut aujourd'hui améliorer la circulation par dessus l'Allier, ce n'est pas en se satisfaisant d'une solution archaïque que l'on doit y répondre

Je rêve plus d'une ville qui oriente ses activités autour de l'Allier, avec une retenue d'eau, un pont barrage comme à Vichy, sur la commune de Avermes ou Bressolles,

Ou faute de moyens, de reabiliter le pont de fer en voie à sens unique, avec une autre voie sur le pont Regemorte à simple ou double sens suivant les horaires.

En espérant vivement contribuer au bien être et au développement de la ville.

Nicolas Rimbault